



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 32884

Texte de la question

Reponse. - Les evolutions de l'emploi en agriculture sont connues par deux voies principales : d'une part, le systeme d'enquetes agricoles, qui s'interesse a toutes les personnes ayant une activite agricole, meme marginale, d'autre part, les travaux de l'Institut national de la statistique et des etudes economiques, notamment les recensements de la population et les enquetes sur l'emploi, qui situent les personnes ayant l'agriculture comme activite principale, dans l'ensemble de la population active. Depuis 1979, les definitions entre ces deux sources d'information sont harmonisees de telle sorte qu'il est possible, dans les enquetes agricoles, qui ont une conception plus large de l'activite agricole, d'isoler le sous-champ des « agriculteurs a titre principal » correspondant a la definition de l'INSEE Le systeme des enquetes agricoles, conduit par le service central des enquetes et etudes statistiques (SCEES) du ministere de l'agriculture, s'attache particulierement, depuis 1963, a suivre les evolutions des exploitations, de la population et de l'emploi agricoles. Il est fonde sur des recensements generaux de l'agriculture : les derniers datent de 1970 et 1979, le prochain sera realise en 1988 et, entre les recensements, des enquetes par sondage qui suivent, en alternance, les annees impaires les evolutions structurelles globales et les annees paires la main-d'oeuvre salaries et les salaries. Le prochain recensement marquera, sur ce plan, un progres notable puisqu'il approfondira mieux que les precedents la formation generale et agricole, initiale et continue, de l'ensemble de la population agricole familiale et sera beaucoup plus detaille sur la main-d'oeuvre salaries, y compris saisonniere et occasionnelle. Ces recensements et enquetes font l'objet de nombreuses publications qui interviennent generalement dans l'annee qui suit la realisation de l'enquete. C'est ainsi que les premiers resultats du prochain recensement seront disponibles vers le milieu de l'annee 1989. Les travaux passes mettent en evidence la decroissance reguliere de la main-d'oeuvre agricole, liee a celle du nombre d'exploitations. Les emplois des chefs d'exploitation et des conjoints, particulierement lorsqu'ils travaillent a temps complet, sont plus stables que ceux des aides familiaux et des salaries dont l'apport est minoritaire. L'emploi global s'accroit dans les exploitations d'agriculture generale, d'horticulture sous verre et d'elevage porcin, mais decroit fortement dans les exploitations de polyculture-elevage. La qualification professionnelle des chefs d'exploitation peut etre mesuree par leur niveau de formation agricole, qui croit regulierement mais ne touche encore qu'un tiers d'entre eux, et par les caracteristiques des exploitations dirigees, de plus en plus grandes et specialisees. La qualification des salaries, bien qu'en croissance, reste faible : 38 p 100 des salaries ont une qualification declaree en 1986.

Texte de la réponse

Reponse. - Les evolutions de l'emploi en agriculture sont connues par deux voies principales : d'une part, le systeme d'enquetes agricoles, qui s'interesse a toutes les personnes ayant une activite agricole, meme marginale, d'autre part, les travaux de l'Institut national de la statistique et des etudes economiques, notamment les recensements de la population et les enquetes sur l'emploi, qui situent les personnes ayant l'agriculture comme activite principale, dans l'ensemble de la population active. Depuis 1979, les definitions entre ces deux sources d'information sont harmonisees de telle sorte qu'il est possible, dans les enquetes agricoles, qui ont une conception plus large de l'activite agricole, d'isoler le sous-champ des « agriculteurs a titre principal »

correspondant a la definition de l'INSEE Le systeme des enquetes agricoles, conduit par le service central des enquetes et etudes statistiques (SCEES) du ministere de l'agriculture, s'attache particulierement, depuis 1963, a suivre les evolutions des exploitations, de la population et de l'emploi agricoles. Il est fonde sur des recensements generaux de l'agriculture : les derniers datent de 1970 et 1979, le prochain sera realise en 1988 et, entre les recensements, des enquetes par sondage qui suivent, en alternance, les annees impaires les evolutions structurelles globales et les annees paires la main-d'oeuvre salaries et les salaries. Le prochain recensement marquera, sur ce plan, un progres notable puisqu'il approfondira mieux que les precedents la formation generale et agricole, initiale et continue, de l'ensemble de la population agricole familiale et sera beaucoup plus detaille sur la main-d'oeuvre salaries, y compris saisonniere et occasionnelle. Ces recensements et enquetes font l'objet de nombreuses publications qui interviennent generalement dans l'annee qui suit la realisation de l'enquete. C'est ainsi que les premiers resultats du prochain recensement seront disponibles vers le milieu de l'annee 1989. Les travaux passes mettent en evidence la decroissance reguliere de la main-d'oeuvre agricole, liee a celle du nombre d'exploitations. Les emplois des chefs d'exploitation et des conjoints, particulierement lorsqu'ils travaillent a temps complet, sont plus stables que ceux des aides familiaux et des salaries dont l'apport est minoritaire. L'emploi global s'accroit dans les exploitations d'agriculture generale, d'horticulture sous verre et d'elevage porcin, mais decroit fortement dans les exploitations de polyculture-elevage. La qualification professionnelle des chefs d'exploitation peut etre mesuree par leur niveau de formation agricole, qui croit regulierement mais ne touche encore qu'un tiers d'entre eux, et par les caracteristiques des exploitations dirigees, de plus en plus grandes et specialisees. La qualification des salaries, bien qu'en croissance, reste faible : 38 p 100 des salaries ont une qualification declaree en 1986.

Données clés

Auteur : [M. Birraux Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32884

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1987, page 6263

Réponse publiée le : 18 janvier 1988, page 220